

COMMUNE DE VERT-LE-PETIT



Vert-le-Petit

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, le Conseil municipal de Vert-le-Petit, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Louis ARAGON, sous la présidence de Yves PERICAUD, doyen de la nouvelle Assemblée.

SONT PRESENTS : BERNIER Vincent, BEOT Odile, QUILBEUF Mikaël, CELESTIN Chantal, BEGOT Laurent, LE CALVEZ Sylvie, LARCHER Fabrice, GAUTHIER Catherine, PERICAUD Yves, CONTET Emilie, LEUCHART Frédéric, BROGGIO Stéphanie, DESTAS Jean-Pierre, CALLET Déborah, PELLISSIER Pierrick, CARCENAC Christina, NAAJI Mehdi, BARREIRA Naura, BUDELOT Laurence, GOURNAY Charly, ARNAUD Jennifer, GUISSALOUYOU Yasmina

ABSENT AYANT DONNE POUVOIR : SAAIDI Pierre Loïc est représenté par BERNIER Vincent.

LE SECRETAIRE DE SEANCE EST : NAAJI Mehdi est désigné comme secrétaire de séance.

Début de séance 10h00

N°1 - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

DONNE LECTURE des résultats constatés au procès-verbal des élections municipales.

DECLARE installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux les élus suivants :

- M. BERNIER Vincent
- Mme BEOT Odile
- M. BEGOT Laurent
- Mme CELESTIN Chantal
- M. QUILBEUF Mikaël
- Mme LE CALVEZ Sylvie
- M. LARCHER Fabrice
- Mme GAUTHIER Catherine
- M. PERICAUD Yves
- Mme CONTET Emilie
- M. LEUCHART Frédéric
- Mme BROGGIO Stéphanie
- M. DESTAS Jean Pierre
- Mme CALLET Déborah
- M. PELLISSIER Pierrick
- Mme CARCENAC Christina
- M. NAAJI Mehdi
- Mme BARREIRA Naura
- M. SAAIDI Pierre-Loïc

Ainsi que les élus membres de l'opposition :

- Mme BUDELOT Laurence
- M. GOURNAY Charly
- Mme ARNAUD Jennifer
- Mme GUISSALOU GOU Yasmina

N°2 - ELECTION DU MAIRE

Le Conseil Municipal après avoir voté à bulletin secret,

APRÈS DÉPOUILLEMENT, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23
- Nombre de bulletins blancs : 4
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 13

Vincent BERNIER a obtenu 19 voix.

Monsieur Vincent BERNIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé Maire de Vert-le-Petit.

Vincent Bernier reprend la présidence du Conseil Municipal

N°3 – FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

DÉCIDE de fixer à 6 le nombre des adjoints au Maire de la commune de Vert-le-Petit

N°4 – ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal après avoir voté à bulletin secret,

APRÈS DÉPOUILLEMENT, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Nombre de bulletins blancs : 4
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 13

La liste conduite par Odile BEOT a obtenu : 19 voix,

CONSTATE que la liste des candidats aux fonctions d'adjoint au Maire conduit par Odile BEOT a obtenu la majorité absolue,

PROCLAME élus en qualité d'adjoints au Maire de Vert-le-Petit :

Première adjointe : Odile BEOT

Deuxième adjoint : Laurent BEGOT

Troisième adjointe : Chantal CELESTIN

Quatrième adjoint : Mikaël QUILBEUF

Cinquième adjointe : Sylvie LE CALVEZ

Sixième adjoint : Fabrice LARCHER,

DIT qu'ils sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

N°5 – ADOPTION DE LA CHARTE DE L'ELU

Suite à la lecture de la charte de l' élu local par Vincent BERNIER, le Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

S'ENGAGE à respecter les principes contenus dans cette Charte durant toute la durée du mandat.

Fin de séance : 12h00

**Vincent BERNIER,
Maire de Vert-le-Petit**



